ATLAS des PAYSAGES de la CÔTE D'OR

novembre 2010

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

Avant-propos

Éléments du cadre de vie, support de la mémoire et de l'identité, témoin de la diversité culturelle et écologique des territoires... le paysage participe au bien-être social et soutient l'activité économique : en témoigne la vitalité du tourisme en Côte d'Or en 2010, qui a généré 990 millions d'euros de retombées économiques et 8.900 emplois directs .

En Côte d'Or comme en Bourgogne, les habitants sont de plus en plus sensibles à la qualité de leur cadre de vie et des paysages naturels : ces paysages sont diversifiés, sensibles, ponctués de seuils, souvent pittoresques, parfois même spectaculaires.

Chacun possède sa propre conception du paysage. Il fallait donc construire un « regard partagé » sur la qualité du territoire, qui permette d'aboutir à une reconnaissance collective de nos paysages. Cette connaissance aide à agir et évite les blocages et les confrontations souvent caricaturales entre « protecteurs » et « aménageurs ».

C'est l'objectif de cet atlas que nous avons conçu avec l'aide de partenaires, réunis dans un comité de pilotage. Il identifie dix-sept entités paysagères en Côte d'Or, avec des clés de lecture : ambiances et perceptions, structures, fonctionnement écologique et géographique, prégnance humaine et patrimoine.

Nous sommes heureux de le mettre à disposition de tous les acteurs des territoires, collectivités territoriales et société civile, pour les accompagner dans leurs projets. Des projets d'autant plus durables qu'ils veilleront au plus haut niveau à préserver et enrichir nos paysages.

Pascal MAILHOS
Préfet de la Côte d'Or

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Direction Départementale des Territoires de la Côte d'Or

MAÎTRES D'ŒUVRE :

Agence Paysages, Avignon
Sébastien GIORGIS, architecte paysagiste
Anouk ARNAL, ingénieur agronome, paysagiste d'aménagement
Denis LACAILLE, paysagiste d'aménagement

Canopée
Jérôme JARMASSON, directeur, communication numérique
Yohann VASTRA, conception site internet

Carto-Graphic
Gabriel BARNAUD, cartographie numérique

Nous remercions tous les services qui ont participé au suivi et à la validation de ce document et en particulier le comité de pilotage qui s'est réuni entre 2008 et 2010 :

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement – Direction Départementale des Territoires et les antennes territoriales de Beaune, Dijon et Montbard – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – Parc Naturel Régional du Morvan – Paysagiste Conseil de l'État – Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine – Université de Bourgogne

Atlas des Paysages de la Côte d'Or

2010

Sommaire

INTRODUCTION : UN ATLAS, DES PAYSAGES 11

0.1. Des paysages à l'Atlas 13

0.2. Le paysage, quelle définition ? 14

0.3. Le contexte réglementaire 16

0.4. La démarche 17

1ère PARTIE : LES FONDEMENTS DES PAYSAGES 19

1.1. La diversité des milieux naturels 23

1.2. La prégnance humaine 29

1.2.1. Du néolithique au Moyen-Age, la naissance des paysages 29

- Avant l'histoire 29
- L'Antiquité 29
- Le Moyen Âge 31

1.2.2. Du Siècle des Lumières à nos jours, les aménagements structurants 33

- L'esprit des Lumières 33
- De la voie d'eau à la voie verte : le canal de Bourgogne 33
- D'Arthur Young à Gaston Roupnel et au-delà, l'évolution des campagnes 34
- Du PLM au TGV, la pénétration du fer 36
- Des nationales aux européennes, les routes et autoroutes 38

1.3. Les représentations artistiques 39

1.3.1. Le paysage, ses formes de représentation 39

1.3.2. Principales thématiques paysagères inventoriées 43

2e PARTIE : LES UNITÉS PAYSAGÈRES DE LA CÔTE-D'OR 51

2.1. La localisation des unités paysagères 55

2.2. L'organisation de chaque fiche 57

2.3. Les 17 unités paysagères 61

1. Les coteaux du Châtillonnais 63
2. Le plateau forestier du Châtillonnais 77

3. Le plateau du Duesmois 91
4 La vallée de la Seine 105
5. La Vingeanne 119
6. Les trois rivières 133
7 Les basses vallées de Tille et Ouche 147
8. La plaine méridionale 161
9. Le val de Saône 175
10. La Côte de Nuits 189
11. La Côte de Beaune 203
12 Les hautes côtes 217
13 La haute vallée de l'Ouche 231
14. L'Auxois 245
15. Le pays d'Arnay 259
16 Les marges du Morvan 273
17. Le Dijonnais 287

3e PARTIE : QUALITÉS ET SENSIBILITÉS DES PAYSAGES 303

3.1. L'évaluation des paysages 305

4.2. Les dynamiques et les vulnérabilités paysagères 319

CONCLUSION : UN ATLAS, DES USAGES 325

• De l'utilité de l'Atlas 327

• En prolongement de l'Atlas 328

ANNEXES 329

Annexe 1 : Sigles 331
Annexe 2 : glossaire 333
Annexe 3 : Bibliographie 335
Annexe 4 : Liste des unités paysagères limitrophes ou proches 345

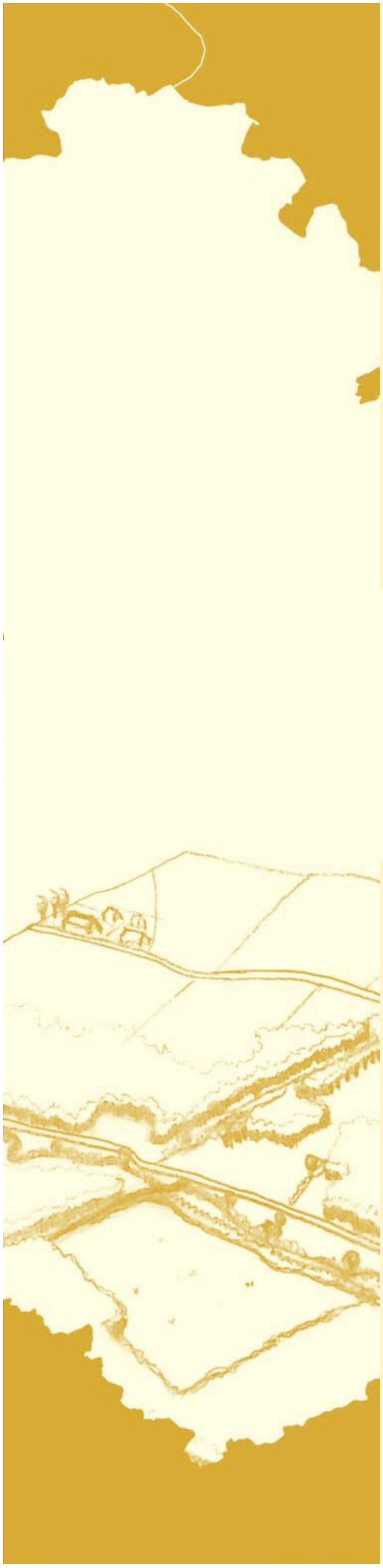

Un Atlas, des paysages

PARTIE INTRODUCTIVE

Avertissement méthodologique

La mise en oeuvre de l'Atlas départemental des paysages pose les questions emboîtées de **l'usage** que l'on veut en faire (quel public, pour quel emploi), de **la définition** du « paysage » retenue au regard de cet objectif, du **contexte réglementaire** dans lequel il s'inscrit, et enfin, de **la démarche adaptée** pour y répondre.

0.1. DES PAYSAGES À L'ATLAS

Il s'agit, pour les initiateurs de l'Atlas, la Direction Départementale des Territoires de la Côte d'Or et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne, de disposer d'un outil de connaissance de la diversité paysagère du département.

Il doit permettre à chaque acteur du paysage – les collectivités et leurs services, les urbanistes, les professionnels de l'aménagement, les organismes gestionnaires (forêt, électricité, eau, etc.), les différents services de l'État – d'adapter ses projets, ses modes de gestion, ses manières de faire aux singularités de chacun des différents paysages du département.

L'Atlas a une utilité opérationnelle directe en offrant à chacun de ces acteurs, une synthèse (sous la forme de fiches de 12 pages pour chaque unité) des caractères physiques des différents paysages dans lesquels ils sont amenés à intervenir et à adapter leur geste à chacun d'eux.

L'échelle d'approche départementale correspond à une première base de connaissance des paysages. Les acteurs pourront ainsi s'appuyer sur celle-ci afin de conduire des actions spécifiques plus précises.

Au-delà de cette vocation utilitariste en terme de méthode d'aménagement du territoire, l'Atlas se veut aussi un outil de sensibilisation et de diffusion culturelle auprès d'un plus large public, scolaire, grand public, visiteurs, etc. La réalisation et la large diffusion d'un support numérique et la mise en ligne sur le Web répondent à cette vocation.

0.2. LE PAYSAGE, QUELLE DÉFINITION ?

Parfois présenté comme polysémique, le terme de paysage répond en effet à diverses définitions, chacun voyant le « paysage » à travers le prisme de sa culture ou de ses intérêts. Ainsi le paysage du peintre n'est pas celui de l'agriculteur, encore différent de celui de l'écologue par exemple.

Pour répondre au plus près des attendus formulés par l'État, la définition retenue pour structurer la méthode de conception de cet Atlas est celle de la Convention européenne du Paysage, signée par la France à Florence et ratifiée par décret en 2006.

> (Le) « Paysage » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations

Elle correspond à celle établie par le géographe Vidal de la Blache, le fondateur de la grande école de géographie française du début du XXe siècle :

> « LE PAYSAGE,
> C'EST UNE PORTION DE TERRITOIRE
> PERÇUE PAR UN OBSERVATEUR. »

Cette définition (celle que l'on retrouve peu ou prou dans les différents dictionnaires contemporains) présente l'extrême avantage d'offrir en peu de mots, les trois dimensions qui ont servi de base à la construction de la méthode de réalisation de l'atlas :

- La « portion de territoire » renvoie à la dimension physique et morphologique du paysage (la géomorphologie, la géologie, le climat, les milieux naturels, etc.), une géographie modelée par l'histoire, les techniques, les économies successives des sociétés qui l'occupent et qui sont en perpétuel mouvement.

  C'est en s'appuyant sur cette partie de la définition que sont déterminées les « unités paysagères », ensemble de paysages présentant les mêmes caractères physiques et morphologiques.

  Leur représentation la plus caractéristique est le « bloc-diagramme », reconstruction théorique d'une « portion de territoire » réunissant, dans un arrangement particulier, les différents traits de caractère de l'entité : pentes, système de drainage des eaux, organisation et forme du parcellaire, implantation du maillage viaire, du bâti, des villages, structures et motifs paysagers spécifiques, comme les haies, murs ou alignements d'arbres, etc.

- « Perçue » : ce second terme fait référence à la perception sensible (c'est-à-dire par les sens) de ce territoire. Même si l'on ne rejette pas le sens de l'ouïe (paysages sonores), de l'odorat ou du toucher, il concerne principalement (chez les voyants) le sens de la vue.

  Cette approche, même si elle fait intervenir une dimension « objective » à travers le fonctionnement biochimique d'un organe sensoriel (l'oeil), n'en reflète pas moins également les priorités sociales, économiques ou culturelles du territoire.

- « Par un observateur » : c'est la part « subjective » de l'analyse paysagère, celle qui fait intervenir le sujet (l'observateur) avec ses référents (individuels ou collectifs), sa culture, les événements qui ont marqué son existence. Ce dernier terme de la définition fait appel aux représentations sociales, culturelles, artistiques du paysage.

  Elle a permis de dégager les ambiances paysagères, de proposer une évaluation des paysages et d'identifier les « paysages emblématiques » du département, c'est-à-dire ceux qui sont souvent considérés comme étant les plus représentatifs et/ou les plus « importants ».

0.3. LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

L'article L 110-1 du Code de l'Environnement dispose :

> *« les espaces, ressources et milieux naturels, ainsi que les* ***sites et paysages*** *[…], font partie du patrimoine commun de la nation. Leur protection, leur mise en valeur, leur restauration, leur remise en état et leur gestion* ***sont d'intérêt général et concourent à l'objectif de développement durable****».*

L'article L 310-1 du Code de l'Environnement, précise qu'il est établi dans chaque département un inventaire du patrimoine naturel qui recense « les sites, paysages et milieux naturels ».

Il fait l'objet de modifications périodiques et est mis à disposition du plus grand nombre.

Les Atlas des paysages correspondent au **processus de connaissance des paysages** préconisé par la Convention européenne du paysage (établie à Florence, ratifiée par la France et publiée au Journal Officiel du 22 décembre 2006), afin de mieux connaître le territoire sur lequel les autorités publiques interviennent.

L'objectif des Atlas des paysages est de formuler un « *état de référence partagé* ».

Ils viennent en aide aux pouvoirs publics pour la définition des objectifs de qualité paysagère et pour l'intégration du paysage dans les projets d'aménagement. Le document porte sur un département ou une région, en prenant en compte la totalité des paysages, quelles que soient les valeurs sociales qui leur sont attribuées. À cette fin, la perception sociale des paysages doit être aussi repérée par l'intermédiaire d'enquêtes notamment, aussi bien dans l'espace que dans le temps.

0.4. LA DÉMARCHE

Appuyée sur les trois dimensions de la définition de Vidal de la Blache et orientée vers les attendus utilitaires de l'Atlas, la démarche a veillé à croiser dans chaque partie du travail, les trois dimensions évoquées.

L'analyse des données (cartes thématiques, inventaires, recherches et documents divers) représente la part informative et explicative de la diversité territoriale des paysages.

Les relevés de terrain permettent de construire une première hypothèse de la carte des unités, de décrire les morphologies de chacune, de localiser les différents types de perception visuelle, de repérer les enjeux d'évolution « visible », ceux perceptibles sur le territoire, à l'exclusion des potentialités non encore révélées, contenues par exemple dans les différents documents d'urbanisme et autres projets de territoire.

La question des représentations a été abordée à travers un travail spécifique mené sur l'iconographie auprès de certains musées de la Côte d'Or et permet de cerner une partie des « représe*ntations* » du département répondant au troisième terme de la définition (l'observateur).

Un comité de pilotage regroupant une vingtaine de partenaires s'est réuni pour valider les étapes successives et les résultats de l'étude tout au long de l'avancement de celle-ci.

Laisser la parole au paysage

L'attitude qui guide la conception d'un atlas consiste, dans un premier temps, à laisser la parole au paysage :
une approche sensible, perceptive, permet d'en saisir le sens et le caractère, combinaisons subtiles des données de la géographie, des empreintes de l'histoire et de l'identité des communautés qui le gèrent, le produisent et le transforment chaque jour et de croiser les données avec la sensibilité particulière du concepteur.
Cette approche sensible donne à saisir les multiples ambiances paysagères du département. Elle offre également au regard des indications sur les grandes tendances d'évolution, les mutations en cours, la cohérence ou l'incohérence des actions de chacun, sur les erreurs ou le génie de l'un ou de l'autre.

Les Fondements des paysages

Première partie

1. LES FONDEMENTS DES PAYSAGES 19

1.1. La diversité des milieux naturels 23

1.2. La prégnance humaine 29

1.2.1. Du néolithique au Moyen Âge, la naissance des paysages 29

- Avant l'histoire 29
- L'Antiquité 29
- Le Moyen Âge 31

1.2.2. Du Siècle des Lumières à nos jours, les aménagements structurants 33

- L'esprit des Lumières 33
- De la voie d'eau à la voie verte : le canal de Bourgogne 33
- D'Arthur Young à Gaston Roupnel et au-delà, l'évolution des campagnes 34
- Du PLM au TGV, la pénétration du fer 36
- Des nationales aux européennes, les routes et autoroutes 38

1.3. Les représentations artistiques 39

1.3.1. Le paysage, ses formes de représentation 39

1.3.2. Principales thématiques paysagères inventoriées 43

1.1. LA DIVERSITÉ DES MILIEUX NATURELS

Des roches primaires du Morvan aux alluvions modernes du Val de Saône, la Côte d'Or offre une belle **variété de substrats géologiques**, générant autant de paysages caractéristiques.

Le relief marque une série de **seuils**, marqués par des failles qui soulignent les **basculements**, entre plateau et vallée, entre butte et vallon, entre côte et plaine, entre combe et affleurement rocheux.

S'ajoute à cela une position de **carrefour climatique** où s'affrontent plusieurs influences : à l'humidité océanique de l'Ouest s'opposent la sécheresse et le froid continentaux au Nord et à l'Est, quand la douceur méditerranéenne pointe au Sud...

L'eau y est abondante et dirigée sur **trois bassins versants** : de la Loire, du Rhône et de la Seine, faisant de la Côte d'Or un des châteaux d'eau de l'Europe.

Bien réelle, la diversité des milieux transparaît dans cinq grands ensembles paysagers :

> ***Un témoin du socle primitif***

> ***La dépression fertile***

> ***Le seuil et la montagne, immensités calcaires***

> ***Un escarpement emblématique***

> ***Le fossé bressan et le Val de Saône***

> Un témoin du socle primitif

Unité de paysage 16 :
Les marges du Morvan

Présent sur une petite partie du département, le massif granitique est le témoin ruiné de l'ancienne chaîne hercynienne érigée à l'Ère Primaire. Fortement érodé au Secondaire, comme le Massif central dont il est la partie avancée, il dépasse à peine les sept cents mètres au Mont de Gien, dans l'enclave de Ménessaire.

Des sols siliceux peu profonds, des températures basses et des précipitations abondantes ne favorisent guère que l'exploitation des forêts où le hêtre domine, la culture des résineux (sapins de Noël) ayant connu un grand essor.

Jugé pauvre par nature, ce pays vert aux eaux abondantes joue la carte du tourisme estival dans le cadre du Parc Naturel Régional du Morvan, érigé à l'interface entre les quatre départements.

Unité de paysage 13 :
La haute vallée de l'Ouche

Unité de paysage 14 :
L'Auxois

Unité de paysage 15 :
Le pays d'Arnay

> La dépression fertile

Qualifiée de dépression pré-morvandelle, cette riche région d'élevage se glisse entre le vieux massif granitique et le plateau calcaire du seuil de Bourgogne.

Des cours d'eau parallèles et tournés vers le Bassin de la Seine ont, après avoir entaillé le calcaire, atteint un niveau marneux où se sont accumulés les sols argilo-calcaires frais et gras propres aux herbages de qualité : ***les embouches***.

Dans un paysage de semi-bocage, aux mailles larges et discontinues, domine un élevage bovin sur prairie qui fait de l'Auxois et de la Terre Plaine (en direction d'Avallon) des prolongements du Charolais.

Ressemblantes mais toutes différentes, les petites vallées du Serein, de l'Armançon, de l'Oze et de l'Ozerain, offrent des milieux intimes et tempérés, frais et boisés, ponctués de villages paisibles, parfois érigés sur des sites spectaculaires.

En partie sud et dans la région d'Arnay, une rivière se distingue en filant vers le bassin de la Loire : l'Arroux.

> Le seuil et la montagne, immensités calcaires

Le grand relief tabulaire où coule la Seine appartient géologiquement au Bassin sédimentaire dit « Parisien », vaste dépôt marin de l'ère secondaire.

Qu'il soit « de Langres » ou « du Châtillonnais », les qualificatifs indiquent l'étendue-même du plateau calcaire qui concerne une bonne partie de la Côte d'Or et des départements voisins.

Qualifié encore de « ***seuil de Bourgogne*** », parce que lieu de passage entre les bassins versants de la Seine et du Rhône, il a le profil d'une marche à franchir : le bombement de la « ***montagne*** » et des hautes côtes, soulevées par le contre-coup alpin à l'ère tertiaire.

Fracturé par cette poussée, zébré de failles et entaillé par les cours d'eau (l'Ource, la Seine, la Brenne...), le relief calcaire absorbe l'eau et présente une surface totalement sèche.

Le précieux liquide réapparaît en sources ou « ***douix*** » dans les combes, vallons et pieds de falaises, qui font l'objet de cultes depuis la nuit des temps : la déesse *Séquana* en sait quelque chose.

Passant de l'ombre fraîche des sources à la rugosité pierreuse du plateau, on découvre à l'infini les étendues céréalières et forestières, la forêt de Châtillon et d'autres conférant à la Côte d'Or le premier rang des départements boisés en Bourgogne.

Il y règne un climat qualifié de sub-montagnard, humide et froid dans les parties les plus élevées (autour de 600 mètres).

UNITÉ PAYSAGÈRE 1 :
Les coteaux du Châtillonnais

UNITÉ PAYSAGÈRE 2 :
Le plateau forestier du Châtillonnais

UNITÉ PAYSAGÈRE 3 :
Le plateau du Duesmois

UNITÉ PAYSAGÈRE 4 :
La vallée de la Seine

Unité paysagère 10 :
La Côte de Nuits

Unité paysagère 11 :
La Côte de Beaune

Unité paysagère 12 :
Les hautes côtes

> Un escarpement emblématique

Rupture brutale entre deux entités bien distinctes, la Côte illustre et résume à elle seule la structuration générale du département : la montagne et la plaine, l'aride et l'irrigué, la rudesse et la douceur, etc.

À cela s'ajoute l'apport tant esthétique qu'économique du vignoble accroché à la pente, composant avec le relief le motif emblématique ayant servi à distinguer le département. Il est en effet unique en France à posséder un nom qui, bien plus qu'un élément de géographie (rivière ou montagne), est un paysage au sens culturel du terme, le produit d'une culture !

Long d'une soixantaine de kilomètres et d'une hauteur modeste par rapport à la plaine (de 100 à 150 mètres), l'escarpement de faille de la côte viticole (comme son prolongement au Nord de Dijon) est d'origine tectonique et résulte de l'effondrement du socle sous l'effet de la poussée alpine venue de l'Est. En arrière de cette première bordure, un profil en gradins se présente dans ce qu'on appelle les Hautes-Côtes.

À la corniche abrupte de la faille s'oppose le profil convexe des éboulis produits par l'érosion de la falaise, coteaux réguliers où s'est implantée la vigne face au soleil levant, dont les rayons bienfaiteurs dispersent les brouillards montés de la plaine et l'humidité qui nuit aux grappes de raisin.

Subdivisée en deux grandes unités œnologiques, les Côtes de Beaune et de Nuits, la structure géologique est entaillée par de nombreuses combes qui mettent en communication Côtes et Hautes-Côtes.

La qualité de la roche calcaire y a fait ouvrir, en particulier à Comblanchien, des carrières de pierre, celle-ci étant mondialement réputée pour sa pureté et sa dureté.

> Le fossé bressan et le Val de Saône

L'effondrement tectonique, qui a présidé à la formation de la plaine occupant le tiers Sud-Est du département, marque l'achèvement des bouleversements géologiques qui jalonnent son histoire naturelle et déterminent sa géographie.

Au vieux massif primaire du Morvan et au grand plateau secondaire du seuil succède une vaste plaine alluviale résultant de l'accumulation, à l'ère tertiaire, il y a environ trente millions d'années, de dépôts lacustres provenant de l'érosion des reliefs périphériques : les escarpements de la côte et des monts du Jura qui bordaient le « fossé » bressan.

Cette origine géologique étant dite, il serait illusoire de confondre, au plan paysager, la Bresse châlonnaise et la plaine dijonnaise, séparées par le Val de Saône. Seules, d'ailleurs, les unités de paysage décrites plus loin peuvent illustrer les nuances entre la plaine et le Val de Saône.

Les alluvions d'origine lacustre y ont déposé des sables, des argiles et des marnes en une vaste plaine aux sols riches, drainés et irrigués par un réseau hydrographique qui conflue vers la Saône.

Au paysage steppique du début de l'ère quaternaire ont succédé de grandes forêts dont celle de Cîteaux est l'héritière doublement symbolique : par son étendue et par sa mise en culture après assèchement des marais. Bénéficiant de températures plus élevées et d'une moindre pluviosité, bien irrigués, la plaine dijonnaise et le Val de Saône sont les plus riches terres du département.

Unité paysagère 5 :
La Vingeanne

Unité paysagère 6 :
Les trois rivières

Unité paysagère 7 :
Les basses vallées de Tille et Ouche

Unité paysagère 8 :
La plaine méridionale

Unité paysagère 9 :
Le val de Saône

Unité paysagère 17 :
Le Dijonnais

1.2. LA PRÉGNANCE HUMAINE

1.2.1. Du néolithique au Moyen Âge, la naissance des paysages

• *Avant l'histoire*

Les premiers habitants susceptibles d'avoir façonné le paysage auraient été présents dans la plaine dijonnaise, au cours de ce que l'on nomme la **révolution néolithique**.

Sédentarisé et non plus nomade, agriculteur et non uniquement chasseur-cueilleur, le premier **paysan** bourguignon pratique la culture des céréales et les élevages traditionnels : ovin, caprin, porcin et bovin. La période est alors près de quatre mille ans avant notre ère. Plus tard, la domestication du cheval et l'invention de l'araire feront de lui un véritable **agriculteur**.

traces actuelles issues de la construction des paysages

> *Premières populations et lieux de culte*
> *Implantation sur les éperons*
> *Début des grandes routes et places commerciales*

Mais l'implantation humaine en Côte d'Or est due aussi à sa position de **carrefour** sur l'axe Seine-Saône. La **route de l'étain**, qui vient d'Armorique, passe au pied des buttes défensives – les *oppida* – de Vix et du Mont-Lassois (le futur Châtillon).

Des populations danubiennes viennent de l'Est et créent les premières stations de plaine, mais l'habitat perché – refuge et surveillance – demeure prégnant, sous la forme des éperons barrés.

• *L'Antiquité*

Jusqu'à la conquête romaine, les peuplades celtes se partagent le territoire de l'actuel département : les **Séquanes** dans le Val de Saône, les **Éduens** à l'Ouest entre Bibracte et Alésia, les **Lingons** au Nord autour du Mont Lassois.

Ce dernier secteur est important si l'on considère qu'à l'âge du fer, cette nouvelle **métallurgie** est inaugurée en Bourgogne et que des fourneaux sont présents dans le Châtillonnais. Contrôlant une route commerciale, le Mont Lassois témoigne, au VIe siècle av. J.-C., « *de relations entretenues avec le monde italo-grec, les paysans riverains de la Manche et de la mer du Nord, voire des steppes de l'Europe orientale.* »[1]

La tombe princière de Vix, dont le cratère de bronze d'origine grecque est daté de cette époque, confirme s'il était besoin l'importance du **carrefour routier** côte d'orien.

La reddition du chef celte Vercingétorix à Alésia, en 52 av. J.-C., marque la fin de l'indépendance et l'aube d'une nouvelle histoire urbaine et rurale.

Au plan agricole, s'il est vrai que les peuplades pré-romaines connaissent la culture de la vigne, c'est véritablement la « *pax romana* » qui installe cette culture en Bourgogne. Confiées aux vétérans de l'armée de conquête, des terres de plaine sont défrichées et gérées sous la forme de vastes domaines : les ***villae***.

Le long du grand axe routier de Lyon à Trèves, la **via Agrippa**, se développent des cités comme Beaune (*Belona*) et Dijon (*Divio*), alors que des ports s'établissent sur la Saône (Auxonne, Pontailler, Verdun).

Les cinq siècles de romanisation ont, comme plus tard le Moyen Âge, marqué durablement le territoire et partant, le paysage.

> *Premières villes implantées le long des voies et de la rivière Saône*
> *Développement du carrefour routier et de* viae*, dont les tracés sont toujours inscrits dans le paysage*
> *Développement du défrichement, du réseau de* villae *et d'une trame parcellaire*
> *Naissance de l'industrie métallurgique*

1. J. MODOT, *Le guide de la Côte d'Or,* La Manufacture éditeur, 1989, p. 34.

• *Le Moyen Âge*

Il faut dépasser la longue période troublée du haut Moyen Âge pour qu'apparaisse, au Xe siècle, la naissance du **Duché de Bourgogne** et que s'installe un double pouvoir, féodal et ecclésiastique, qui laissera une nouvelle empreinte territoriale.

Soutenues par les seigneurs, les **fondations religieuses** se multiplient, les plus célèbres étant les **abbayes** de Fontenay et de Cîteaux.

Fondée en 1098 dans un site boisé et marécageux de la plaine de la Saône, **Cîteaux** (de l'ancien français *cistels* : roseaux) marque le début d'une prodigieuse expansion dans toute l'Europe, les défrichements et les mises en culture des terres allant de pair avec la christianisation des contrées, sans oublier l'héritage architectural insigne qui en est resté. La règle de Saint-Benoît, qui régit la vie monacale cistercienne, imposait dès l'origine une vie autarcique largement orientée vers l'agriculture, l'élevage, ainsi que le travail du fer et du bois.

La mise en valeur des terres dans la plaine de la Saône, comme l'exploitation des mines de fer, l'alimentation des forges grâce à la ressource en bois et l'énergie hydraulique à **Fontenay**, sont des événements déterminants dans l'histoire du paysage bourguignon.

Il en a été de même avec le pouvoir féodal. Riche de ses domaines et bénéficiaire d'une croissance démographique aux XIe et XIIe siècles, la noblesse ducale et ses vassaux ont permis un vaste mouvement de mise en valeur agricole et de défrichements qui a créé, dans ses grandes lignes, l'espace rural que nous voyons aujourd'hui depuis les murailles de Châteauneuf, de Mâlain, Thil ou Vergy.

Dans le même temps, les **bourgs** repoussent leur vieille enceinte gallo-romaine et se parent de **murailles** plus sûres, à l'intérieur

desquelles se côtoient marchands, artisans et paysans : Flavigny-sur-Ozerain et Semur-en-Auxois en sont de bons exemples.

Siège du duché, **Dijon** est aussi une ville de bourgeois prospères qui obtiennent en 1185, moyennant finance, une charte de Commune qui servira de modèle à d'autres villes.

Après une longue période de crises dues aux épidémies et aux dévastations des campagnes par les grandes compagnies[1] au XIVe siècle, qui génèrent l'abandon de villages et de terres, une embellie réapparaît aux XVe et XVIe siècles avec un nouvel habitat rural dispersé sous la forme de hameaux et de fermes isolées.

L'enrichissement des bourgeois, qui acquièrent les domaines d'une noblesse appauvrie, annonce **une époque nouvelle.**

> *Défrichement et mise en culture des terres*
> *Exploitation des boisements*
> *Patrimoine architectural exceptionnel (religieux, monumental civil et militaire, industriel)*
> *Rayonnement politique, juridique, religieux et commercial de Dijon*

1. *Grandes compagnies :*
bandes organisées de mercenaires vivant de pillages et de rançons en temps de paix ou de trêve.

1.2.2. Du Siècle des Lumières à nos jours, les aménagements structurants

Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon (1707–1788) né à Montbard, naturaliste, philosophe, auteur de l'*Histoire naturelle* (36 tomes)

L'ancienne forge de Buffon

Représentatif des grands hommes du Siècle des Lumières, le comte de Buffon a su allier ses vastes connaissances scientifiques (l'Histoire Naturelle, les mathématiques, l'hydraulique, etc.) à l'esprit d'entreprise qui le conduit à concevoir et édifier, à partir de 1768, le complexe industriel de Fontenay. Il y a exploité les trois ressources locales nécessaires : le minerai de fer et le bois du Châtillonnais, l'eau de l'Armançon. Plus tard, le canal de Bourgogne desservira le site.

• *L'esprit des Lumières*

« À la veille de la Révolution, treize mille kilomètres de routes ont été construites en France : l'aventure des voyages est moins périlleuse dans un pays équipé en chemins, en canaux et en ports.

Sur ce territoire en voie d'aménagement, les peintres, les architectes, les agronomes et les géographes au XVIIIe siècle ont pris la route. Ils sont poussés par un intérêt pour les réalités de la nature, imaginant des nouvelles techniques de production […].

Jetant un nouveau regard sur les paysages, proposant l'amélioration des techniques dans les usines et les fabriques, (ils) contribuent, ainsi, à transformer en profondeur l'espace rural européen au nom d'une vision scientifique et politique. […] *Pour les Lumières, l'aménagement du territoire n'obéit plus à une stratégie militaire : sa transformation est une condition du bonheur des hommes.* »[1]

• *De la voie d'eau à la voie verte : le canal de Bourgogne*

Point de passage naturel entre trois bassins versants, la Bourgogne voit réaliser au XVIIIe siècle, et sous l'influence des scientifiques et des ingénieurs, de nombreux ouvrages modernes, et notamment des **canaux** : du Centre, du Nivernais et, bien sûr, « de Bourgogne », dont le tracé est majoritairement côte d'orien.

1. *Bourgogne, La découverte des paysages, de la Révolution à l'Europe.*
Mission du bicentenaire de la Révolution française et des droits de l'homme, Institut Géographique National, 1989.

Le projet de relier par voie d'eau le Rhône à la Seine est ancien, malgré l'obstacle considérable du seuil de Bourgogne. L'enjeu économique est tel que la solution est arrêtée au prix d'intenses travaux, consistant à contourner le seuil via la Vallée de l'Ouche et de la Vandenesse, celle-ci devant être franchie par une impressionnante échelle d'écluses.

La réalisation prendra plus de cinquante ans, de 1775 à 1832, la concentration d'ouvrages la plus intéressante à lire dans le paysage se trouvant autour de Pouilly-en-Auxois, au **point de rencontre des trois bassins versants : Loire, Rhône et Seine**. De là, un important **système hydraulique** fait de **captages**, de **réservoirs** et de **rigoles d'amenée d'eau**, envoie celle-ci, via le canal, en direction de la Saône au Sud et de l'Yonne au Nord.

Le **tunnel de Pouilly**, long de 3 333 mètres, est l'ouvrage le plus remarquable d'un site faisant l'objet depuis quelques années d'un éco-musée spécifique.

À défaut d'être, comme le dit Henri Vincenot, sur le « toit du monde occidental », on est là, à n'en pas douter, au sommet d'un art de l'aménagement d'une époque.

Dans le paysage d'aujourd'hui, la voie d'eau s'est doublée d'une **voie verte**, au sens d'un corridor éco-touristique qui aurait ravi M. de Buffon.

• *D'Arthur Young (1741–1820) à Gaston Roupnel (1871–1946) et au-delà, l'évolution des campagnes*

Entre les deux hommes qu'un siècle sépare, s'installe une économie rurale qui, certes, ne va pas cesser d'évoluer, mais dont les grandes lignes sont toujours visibles.

Arthur Young (1741–1820) agronome anglais, auteur de *Voyages en France en 1787, 1788 et 1789*

Lorsqu'il aborde la Côte d'Or en juillet 1789, le célèbre agronome anglais est plus marqué,

dans son journal, par les événements politiques que par les paysages rencontrés. Venant de Dôle, il note que «*jusqu'à Dijon, beau pays mais où manque le bois*».

Il visite le deux août le Clos de Vougeot où il apprécie, en défenseur des enclosures, «*cent journaux de terre, bien entourés de murs et appartenant à un couvent de Bernardins. Qui surprendra* (ajoute-t-il) *ces compagnons à faire de mauvais choix ? Les endroits qu'ils s'approprient montrent l'attention scrupuleuse qu'ils portent aux choses de l'esprit.*»

Poursuivant en direction d'Autun, il découvre un pays misérable jusqu'à changer : «*Pendant les sept ou huit premiers milles, l'agriculture est pitoyable, puis jusqu'à Autun, tout ou presque est enclos*», indice pour l'agronome de la supériorité du système bocager sur celui de la vaine pâture.

Un siècle passe, et sous l'effet des grands aménagements et des échanges (les transports par fer en particulier), l'espace s'est développé sous l'influence des techniques agronomiques modernes. En Côte d'Or, la production agricole se partage équitablement entre **les céréales, le vignoble et la viande**. Aux premières, les grands plateaux et la plaine, à la vigne la côte mais aussi tous milieux où produire du vin est possible, jusqu'à ce que la crise phylloxérique y mette fin. L'élevage est plutôt cantonné dans les pâturages morvandiaux, avant de conquérir progressivement l'Auxois.

On a là, dans les grandes lignes, une répartition agricole dont Gaston Roupnel (1871–1946), auteur d'une *Histoire de la campagne française*[1] largement consacrée à la Bourgogne, connaîtra à son tour les effets de l'**exode rural** : pertes humaines des guerres, attirance des villes, mécanisation des exploitations.

Gaston Roupnel (1871–1946) mort à Gevrey-Chambertin, romancier et historien auteur de *Nono*, *Histoire de la campagne française*, *Histoire et destins*

1. Gaston Roupnel, *Histoire de la campagne française*, Paris : Les Éditions Bernard Grasset, 1932, 432 p.

« *L'ancien système de polyculture-élevage était encore largement majoritaire dans les années 1950 et n'avait évolué que très lentement depuis le XIXe siècle. Il a disparu au cours des années 1960.* »[1]

La baisse très sensible du nombre d'exploitations et l'agrandissement de celles-ci, l'abandon des surfaces difficilement mécanisables en montagne et l'extension des bois, la concurrence étrangère dans les domaines de la production de viande et de lait, les nouvelles demandes en matière de production, tout cela contribue en permanence à **modifier lentement mais sûrement** la physionomie paysagère de la Côte d'Or.

• *Du PLM au TGV, la pénétration du fer*

Si la Côte d'Or peut s'enorgueillir de l'existence d'**une des plus anciennes voies ferrées de France** (Épinal – Pont d'Ouche, 1835), dont un tronçon survit grâce au petit train de Bligny-sur-Ouche, c'est l'ancêtre des lignes **Paris – Lyon – Méditerranée** que l'on doit célébrer. Inauguré en 1851 par l'empereur Napoléon III, le premier tronçon arrivant à Dijon avait donné lieu à d'âpres débats stratégiques, Châlon-sur-Saône revendiquant un tracé plus court qui sera, environ cent cinquante ans après, celui du TGV.

L'aménagement des voies de chemin de fer lors de la révolution industrielle, du fait des ouvrages qu'elles nécessitent et de leur impact dans les campagnes, donne lieu aux premiers débats sur les atteintes au paysage rural : les propriétaires fonciers y voient là la dépréciation d'un bien économique, et les artistes-peintres ou écrivains la perte d'un cadre champêtre et esthétique. Les modernistes, tel Adolphe

1. J.-L. Maignot & C.Matran, Activités agricoles : une construction des paysages, in : *Des paysages à voir et à lire en Bourgogne*, Educagri et CCSTI de Bourgogne, 2009.

Joanne, voient là un paysage nouveau, et le fondateur des célèbres guides touristiques s'enthousiasme à la vue des nombreux ouvrages – tranchées, tunnels et viaducs – qui ponctuent la vallée de l'Ouche. Ses beautés naturelles, dit-il, n'attirant même plus ses regards !

À la fin des années cinquante, lorsque la traction électrique remplace la vapeur, le passage à grande vitesse du fleuron de la SNCF baptisé « Mistral » est un spectacle à ne pas manquer, notamment lorsqu'il s'engouffre dans le **tunnel de Blaisy** et provoque, au niveau du puits d'aération numéro XV, une colonne d'air décoiffante qui trouble joyeusement, l'espace d'un instant, la contemplation du paysage depuis la ligne de partage des eaux. On est là sur une hauteur du seuil de Bourgogne et le tunnel ferroviaire répète, peu après celle du canal, l'aventure du tunnel de Pouilly : la nécessité de passer coûte que coûte. Long de 4 km, creusé par 2 500 mineurs, le tunnel de Blaisy sera en son temps le plus long de France.

La ligne PLM a des **conséquences économiques, démographiques et urbanistiques** : Montbard développe la métallurgie, Beaune expédie plus facilement ses vins. Le modeste quartier de Venarey-les-Laumes devient, à l'entrée du tunnel de Blaisy, une petite ville industrielle née avec le logement des mineurs, développée avec celui des cheminots et avec les ateliers. À une autre échelle, Dijon double sa population entre 1851 et 1900.

Le dépôt de machines de Perrigny, créé en 1886, s'associe dans les années 1950 à la gare de triage de Gevrey-Chambertin pour composer, avec ses 140 hectares, **un des trois plus grands complexes ferroviaires de France**. On peut le contempler, sans déplaisir, depuis les hauteurs de la côte.

Si l'aventure ferroviaire s'est poursuivie, avec le TGV, sans une ville de Dijon écartée du tracé, celle-ci compte retrouver sa vocation de carrefour européen avec la **future liaison à grande vitesse Rhin-Rhône**.

• *Des nationales aux européennes, les routes et autoroutes*

La première grande voie à l'échelle européenne est liée à l'expansion romaine : **la via Agrippa**, dite de Lyon à Trèves, dont l'origine géographique exacte, au Sud, est à Arles. Elle emprunte naturellement le couloir Rhône-Saône et, par *Balnea* (Beaune), *Divio* (Dijon) et *Andemandunum* (Langres), monte jusqu'en Allemagne.

En Côte d'Or, c'est l'actuel tracé de la RD 974, qui se verra doublé par l'autoroute A31 : **logique et permanence des tracés !**

La Route Nationale n°6, devenue RD 906, a connu la même logique de doublement par l'autoroute A6. Les conséquences économiques pour les bourgs traversés ont été en tous cas positives : Saulieu, qui connut bien des aléas en raison des changements de tracés routiers depuis le XVIIIe siècle, et notamment de l'A6, a maintenu son niveau d'activités grâce à sa réputation gastronomique à la porte du Parc Naturel Régional du Morvan. Pouilly-en-Auxois, bourg tranquille avant l'arrivée de l'A6 en 1970, s'est retrouvé peu après à un carrefour A6 – A38 qui a multiplié commerces et services.

À bien regarder le maillage autoroutier actuel, le paysage emblématique que sont les Côtes de Beaune et de Nuits se trouve être non seulement longé sans dommages par l'A31, mais au centre d'un vaste polygone losangé formé de l'A6, l'A31, l'A38 et l'A39.

La Côte d'Or est, plus qu'elle ne l'a jamais été, un grand carrefour européen.

1.3. LES REPRÉSENTATIONS ARTISTIQUES

1.3.1. Le paysage, ses formes de représentation

La représentation artistique d'un pays au travers de ses « paysages » est, dans l'acception habituelle du terme, d'ordre « **pictural** » : relatif à la peinture.

La plus ancienne mention connue du mot paysage, dans la langue française, est due au chroniqueur Jean Molinet et date de 1493 à une époque où le paysage n'est plus un fond de scène, historique ou religieuse, mais un genre à part entière : un « tableau représentant un pays ».

Assez tôt, la chose a été dite mais pas vraiment définie. Il faut attendre le XVIIe siècle – celui de Poussin – pour que le premier vrai dictionnaire de langue française daté de 1690, celui d'Antoine Furetière[1], nous apporte une définition globale et, somme toute, toujours d'actualité, du mot « **Païsage** » :

> *Aspect d'un pays, le territoire qui s'étend jusqu'où la vüe peut porter. Les bois, les collines et les rivières sont les beaux païsages. Se dit aussi des tableaux où sont représentées quelques vües de maisons ou de campagnes.*

« Espace vu », le paysage est représenté visuellement par la peinture et plus tard par la photographie. Les analyses de sens données par un géographe, spécialiste des représentations[2], nous confirment que dans le champ des définitions du mot paysage dans

1. A. Furetière, *Dictionnaire Universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et les arts*, 1690.
2. F.P. Tourneux, De l'espace vu au tableau, in : *La théorie du paysage en France*, Champ-Vallon, 1995, pp. 194-209.

les dictionnaires de langue française, du XVIIe au XIXe siècles, celui-ci en comporte trois : **une étendue de pays, un tableau, un genre pictural.**

• Et la littérature alors ?

Peut-on évoquer les représentations des paysages de la « Côte d'Or » (ce nom, déjà !) en faisant l'impasse sur les mots ?

Terre de passage, « élément liant » entre le Nord et le Midi selon Michelet, le seuil de Bourgogne et sa capitale ont gardé d'illustres voyageurs des notations et impressions que l'Atlas des paysages se doit de noter. Liés historiquement à l'invention des paysages, les voyages et leurs descriptions sont des sources de bonheur tant géographique que littéraire, et de Courtepée à Vincenot, nombreux sont ceux qui, par l'acuité de leur regard ou leur lyrisme, ont su renouveler notre vision des pays et des paysages.

Plus sensibles à « l'idée de nature », des écrivains romantiques comme Alphonse de Lamartine, qui séjourna souvent dans les Hautes Côtes, nous invitent à une relation intime avec les éléments. Écrite à Montculot, sa « Source dans les bois » n'aurait-elle pas le pouvoir de nous entraîner jusqu'aux sources de la Seine, site-sanctuaire de la déesse Séquana, où l'on vient toujours, religieusement, boire une eau pure ?

Dans la relation qu'ils nouent et renouent entre nous et les éléments fondamentaux – l'eau, la plante, la pierre –, les sanctuaires de nature hérités de l'Antiquité, porteurs de légendes et nombreux en Côte d'Or, anticipaient une relation sensible au milieu, des manières de représentation que l'approche paysagère ne saurait aujourd'hui ignorer.

Ont été visités les établissements suivants : à Beaune, le musée des Beaux-Arts et du Vin de Bourgogne ; à Dijon, le musée des Beaux-Arts et celui de la Vie Bourguignonne, les Archives départementales, le musée archéologique ; à Montbard, le musée des Beaux-Arts ; à Nuits-Saint-Georges, le musée municipal ; à Semur-en-Auxois, le musée municipal.
Nous les remercions de leur accueil et de leur soutien.

• Au sein des collections muséographiques

En un temps nécessairement limité, seuls les principaux fonds iconographiques illustrant les paysages de la Côte d'Or ont été explorés.

Les musées d'art ont été prioritairement visités, nonobstant la consultation de publications à caractère régionaliste (livres, revues) ou scientifique[1], généralement illustrées de photographies. Dans les musées, ont été consultées les collections de peinture et gravures et, le cas échéant, de photographies anciennes comme les cartes postales.

Il faut, hélas ! en convenir : si la Bourgogne a connu la faveur des peintres avec l'éclosion du paysage moderne au XIXe siècle – naturaliste puis impressionniste – la Côte d'Or en aura peu profité, y compris au siècle suivant.
Au XIXe, c'est la montagne morvandelle (notamment avec Corot), le bocage nivernais et les prairies charolaises qui sont le plus souvent représentés. La Côte d'Or viticole, qui, par ailleurs, n'a inspiré à Stendhal qu'un aigre propos, n'a donné lieu à des œuvres ni nombreuses ni remarquables. Il faudra attendre la photographie pour que le paysage emblématique de la côte viticole prenne toute sa place dans les publications. Dans les musées, et sur ce thème-là, rien ou presque.

S'agissant de la faiblesse (en comparaison à d'autres régions) de la représentation picturale des paysages côte d'oriens, il n'est que de consulter le catalogue de l'exposition « *Paysages de Bourgogne* »[2] organisée en 2001 par les musées des Beaux-Arts de la ville de Dijon pour la constater : la Côte d'Or

1. À titre d'exemple, deux films documentaires diffusés sur la chaîne télévisuelle ARTE, dans la série PAYSAGES : *Auxey-Duresses* (1997) et *Bierre-lès-Semur* (1992), réalisés par J.L. PORTRON.
2. Ouvrage épuisé, consulté au service documentaire du musée, dans lequel nous avons cependant retenu des œuvres intéressantes.

y était peu présente parce qu'elle n'a pas eu de paysagiste de premier plan comme Corot, Daubigny, Jongkind, qui ont œuvré dans les départements voisins. L'exemple de cette exposition est significatif, dans la mesure où un musée comme celui-là dispose de moyens de recherche importants dans les musées nationaux.

La dizaine de fonds visités a toutefois permis d'inventorier une bonne série de représentations iconographiques, d'intérêt inégal mais permettant d'établir une typologie des principaux « **motifs paysagers** » rassemblés selon les thèmes qui suivent.

1.3.2. Principales thématiques paysagères inventoriées

• Les Côtes et les Hautes Côtes

C'est, on l'a dit, le thème le moins rencontré dans les musées, notamment ceux de Beaune et Nuits-Saint-Georges.

Ce dernier possède cependant une importante collection de peintures de J. FRANÇOIS (1906–1986) montrant la Côte de Nuits et son piémont viticole, avec très souvent des paysans au travail.

Il faut noter aussi des formes de représentations particulières : la vallée d'Auxey-Duresses, illustrée successivement dans une maquette du Musée du Vin, dans le Plan de gestion du site classé (dessins) et dans le film documentaire de J.-L. PORTRON publié par la chaine ARTE. Les musées de Beaune et Dijon possèdent, chacun, une transposition très contemporaine du paysage viticole due au lissier Michel TOURLIÈRE.

© Musée de Nuits-Saint-Georges - Photo : J.L. Bernuy (carte postale)

A

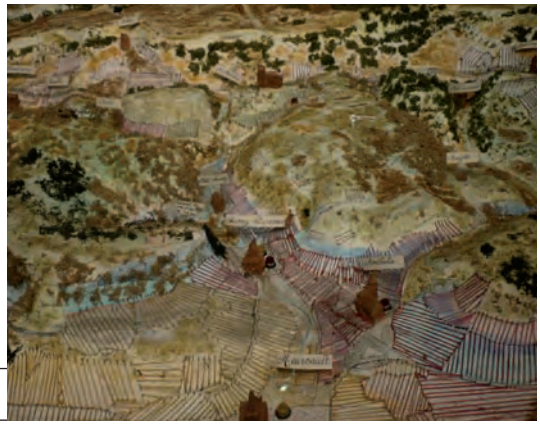

B

C

[A] J. FRANCOIS : Replacements des piquets à Marsannay-la-Côte

[B] Musée de la vigne : maquette

[C] M. TOURLIÈRE : Vignes

• *Dijon et ses environs*

L'intérêt du patrimoine iconographique concernant cette ville (comme d'autres) réside dans les vues des environs restés, jusqu'au milieu du XIXe siècle, à l'état de campagne.

En témoigne la belle toile « *Dijon, vue des Perrières* » du peintre Félix ZIEM réalisée vers 1842.

Plus anciennes (XVIIIe siècle) sont les vues de J.-B. LALLEMAND dont le dessin préparatoire au tableau « *Dijon, vue de Daix* » montre les villages de Fontaine et Talant.

Un peintre réaliste local influencé par G. COURBET, J.-J. CORNU, peint des motifs naturalistes tel ce site rocheux caractéristique de l'arrière-pays dijonnais, dans lequel la plaine travaillée entraperçue n'est que le second plan d'un monde sauvage et romantique.

[A] F. ZIEM : Dijon, vue des Perrières
[B] J.-B. LALLEMAND : Dijon, vue de Daix
[C] J.-J. CORNU : Environs de Dijon

© Musée des Beaux-Arts de Dijon
B

© Musée des Beaux-Arts de Dijon
A

© Musée des Beaux-Arts de Dijon
C

• *Montagnes et campagnes*

Ce thème regroupe, globalement, les grands paysages de plaine ou de plateau caractéristiques de la géographie côte d'orienne. Il se recoupe avec le thème suivant (les sites légendaires) mais il s'agit moins ici de l'aspect pittoresque que plus simplement « rural », celui des « fraîches vallées pastorales évasées comme pour s'ouvrir à l'abondance » dont parle Gaston ROUPNEL. On trouve là peu de paysages de plaine, on leur préfère les ondulations des plateaux où, comme à Reulle-Vergy, la forêt semble disputer l'espace à la campagne dans une représentation baroque.

Cette campagne, le médium photographique nous la livre dans la démarche de sensibilisation initiée par le Conseil Général et intitulée « *le sens du regard* ». La manifestation organisée en plusieurs lieux, et en particulier au musée de Montbard durant l'été 2009, donnait à voir sous la forme de compositions photographiques des « *harmoniques paysagères* » à partir de références minérales, végétales, architecturales, dans une « *Géotopoét(h)ique des territoires de l'Auxois-Morvan* ».

© Musée des Beaux-Arts de Dijon

A

B

C

[A] A. CLAUDOT : Paysage de Remilly en montagne

[B] ANONYME : Table d'orientation du Mont-Vergy-nord (détail)

[C] D. et J.-P. RUIZ : Géotopoét(h)ique des territoires de l'Auxois-Morvan (détail)

• ***Sites pittoresques et légendaires.***

On a là, comme dit plus haut, des représentations à la fois matérielles et immatérielles, les récits fabuleux ou la poésie le disputant à l'art pictural lorsqu'il s'agit d'émerveiller le visiteur d'un « bout du monde », d'une « pierre qui tourne » ou autre « roche aux fées ».

Étroitement liés à la topographie et à l'hydrogéologie des plateaux calcaires (escarpements rocheux, sources et résurgences), ces sites sont ceux de la Côte d'Or mythologique dont les Sources de la Seine sont l'exemple le plus célèbre.

[A] P.-A. JEANNIOT : L'Armançon à Semur
[B] N. FETU : Les cheminées de Flavignerot
[C] J.-J. CORNU : Environ de Blaisy-Bas, 1858, huile sur toile

© Musée des Beaux-Arts de Dijon
A

© Musée des Beaux-Arts de Beaune - Photo : J.C. COUVAL
C

© Musée des Beaux-Arts de Dijon
B

• *Le cas particulier d'un site mythologique : les Sources de la Seine*

Le vallon boisé d'où sourd la Seine est un site qui trouve son origine comme sanctuaire naturel où l'eau est considérée comme miraculeuse. Les pèlerins, qui fréquentèrent le site du Ier siècle av. J.-C. au IVe siècle apr. J.-C., offraient à la déesse SEQUANA des ex-voto sculptés dans la pierre ou le bois, voire coulés en bronze, lesquels représentaient le mal dont ils souffraient. Près de 1 500 sculptures ont été extraites du site, ainsi que de nombreuses monnaies. La déesse SEQUANA a donné son nom au fleuve qui y prend sa source : la Seine.

Aujourd'hui, « *que représente pour les touristes ce parc silencieux et verdoyant, aménagé par la ville de Paris, qu'ils visitent avec respect ? Nombre d'entre eux déposent toujours des monnaies dans le bassin napoléonien (aménagé en 1868 sur une décision de Napoléon III) ou retrouvent le geste de boire de l'eau pure* », un geste d'origine antique et sacré « *écologique avant l'heure, devant la nature que l'homme n'avait pas encore polluée profondément.* »[1]

Aujourd'hui, dans un contexte de tourisme rural et de « ressourcement », dans un environnement de plateaux secs et de vallées fraîches, ce lieu à la fois historique, pittoresque et légendaire (site classé) est un important lieu de relation entre l'homme et le paysage régional.

© Musée archéologique de Dijon

A

© Musée archéologique de Dijon

B

[A] SATYRE : divinité champêtre de l'époque gallo-romaine,
statuette trouvée aux Sources de la Seine.

[B] LAVANDIÈRE AUX SOURCES de la SEINE, gravure du XIXe siècle.

1. *Les Sources de la Seine, un sanctuaire gaulois.* Musée archéologique de Dijon, 2001.

• *Villes et villages de caractère*

C'est bien sûr **Semur**, seule ville perchée du département, qui est le site urbain le plus « pittoresque », c'est-à-dire pictural. Un peintre de la seconde moitié du XXe siècle, A. MAIRE en a donné de multiples versions, peintes ou dessinées, classiques ou baroques.

Ville de plaine, **Auxonne** est représentée par un dessin du XVIIe siècle rehaussé de lavis de couleurs.

Pour ce qui concerne les villages, se trouvent au musée de la vie bourguignonne des gravures de Perrin de Puycousin, visions romantiques **d'Alise-Sainte-Reine, Arnay-le-Duc et Val-Suzon,** mais le plus inattendu est peut-être le paysage peint, cadré sur le village de **Plombières-lès-Dijon**, œuvre d'Henri VINCENOT.

[A] A. MAIRE : Vue de Semur-en-Auxois
[B] A. DE VERWER : Vue d'Auxonne
[C] H. VINCENOT : Vue de Plombières-lès-Dijon

© Musée des Beaux-Arts de Dijon

A

© Musée des Beaux-Arts de Dijon

B

© Musée des Beaux-Arts de Dijon

C